Le contrat enfance jeunesse renouvelé

Tous les acteurs de la politique de l'enfance et de la jeunesse de Grésy-sur-Aix, Brison-Saint-Innocent, Trévignin, Le Montcel, Pugny-Chatenod et Saint-Offenge se sont rencontrés, mercredi 9 novembre, à la salle des fêtes de Grésy-sur-Aix pour préparer le contrat des quatre prochaines années, soutenu par les différents financeurs du dispositif, les communes, la CAF, et le département.

Élus et techniciens des communes ont réfléchi sur la pédagogie, la complexité et les contraintes des dispositifs avec la CAF et le département.

3 000 jeunes concernés

Ce dernier, par l'intermédiaire de Nathalie Schmitt, conseillère départementale, organisait ce moment d'échanges entre tous les partenaires dont l'Association de communes enfance jeunesse (ACEJ), représentée par son président, Julien Manniez.

Objectif : recenser les besoins de chacun et prendre conscience des différentes problématiques.

Julien David, directeur de l'ACEJ, a présenté aux élus les actions menées sur le territoire pour les quatre tranches d'âge : petite enfance (moins de 2 ans), enfance (de 3 à 10 ans), adolescence (de 11 à 15 ans) et jeunes adultes (de 16 à 25 ans). Ce qui concerne au total 3 000 jeunes.

La population en constante augmentation

Hervé Daréous, chargé de développement à la CAF (Caisse d'allocations familiales) de la Savoie et Dimitri Fotiadi, responsable sport et jeunesse au département, ont donné quelques chiffres.

La politique locale enfance jeunesse rassemble 900 adhérents, dont 1 600 enfants âgés de 3 à 25 ans, 19 salariés à temps plein et 25 bénévoles actifs, pour un budget global de 650 000 €.

La petite enfance représente 30 places en halte-garderie, 75 assistantes maternelles agréées dont 57 en activité, 49 enfants différents sur le LAEP (Lieu d'accueil enfants et parents), 10 salariés à temps plein, pour un budget global de 450 000 €.

Il a été souligné qu'avec l'augmentation constante de la population, « les demandes des familles pour garder les enfants sont de plus en plus grandes. Les actions prévues se doivent d'être inventives et ajustées aux contraintes financières des communes ».

Raymond BURDIN

Le comité local : 25 actions proposées

Plusieurs petits groupes ont travaillé par tranches d'âge sur les besoins à mettre en avant.

Actions à reconduire ou à améliorer, 56 acteurs locaux et élus ont participé à plusieurs ateliers par groupes pour évaluer les grands besoins du territoire afin de construire la politique enfance jeunesse 2017-2021.

La feuille de route

25 actions concrètes ont été proposées pour faire face à ces besoins : mettre en place un réseau pour travailler ensemble, poser un diagnostic précis du territoire, impliquer les parents, travailler sur la mobilité et l'accessibilité des différents publics, créer davantage de liens avec les établissements scolaires, trouver des réponses aux besoins atypiques de la population (garde d'enfants le samedi, enfant porteur de handicap…), communiquer davantage avec le public accueilli ; voilà les grandes lignes de la feuille de route.

R.B.